

Monsieur Max **Devaud**, son époux,
leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame **Bonnaire**;
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Sonia BOLLIN

leur très chère maman, grand-maman,
tante et sœur, enlevée à leur tendre affec-
tion dans sa 86e année.

Une cérémonie d'adieu aura lieu dans
l'intimité de la famille.

Nos remerciements à l'EMS Les Bruyères
pour sa gentillesse.

Cet avis tient lieu de faire-part.